

votre référence:

date:

Notre référence: 14072025 HJM

date: 30.07.2025

correspondant: HOTTAT, Jean-Marie [Hottat-jm@sypol.be](mailto:jm@sypol.be)
0474/569.555.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Bernard QUINTIN

Rue de la Loi 2

1000 Bruxelles

Anderlecht, le 30 juillet 2025.

Concerne : Méga zone

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Je me permets de vous adresser le présent au sujet de la fusion des six zones de police locale bruxelloises que le gouvernement fédéral a décidé de poursuivre pendant que les médias relaient régulièrement des avis divergents émanant de plusieurs acteurs de la société.

Face à la cacophonie politique entourant le sujet, la majorité de nos affiliés et collègues non-membres s'inquiètent pour l'avenir professionnel que leur réservera la création d'une méga zone telle qu'elle leur est annoncée sans aucune explication concrète.

Comme vous le savez, une réforme d'une telle ampleur entraîne, au-delà des décisions politiques, des problèmes structurels avec des conséquences humaines non négligeables. De fait, il a fallu plus de vingt ans après la réforme des services de polices pour que la police intégrée commence à fonctionner correctement. Quant à l'optimisation des PJJ initiée en 2014, les observateurs de terrains font état d'un fiasco qui se ressent encore aujourd'hui !

Il apparaît clairement que cette fusion mènera à la création d'une police régionale laquelle constituerait une première dans le royaume de Belgique. Serait-ce la même finalité envisagée par les autorités politiques actuelles pour l'ensemble du territoire ?

Dans un souci de transparence, je vous demande de nous communiquer le document de travail qui est déjà en possession de journalistes du quotidien L'Echo, ceci afin de pouvoir informer clairement les nombreux collègues concernés.

Vu les conséquences diverses, le personnel concerné a le droit de connaître les mesures spécifiques visant l'organisation et le fonctionnement de ce nouveau corps de police.

Il me semble primordial que votre Ministère communique concrètement aux membres du personnel TOUS les tenants et aboutissants opérationnels de cette fusion avec la réelle plus-value que sa mise en œuvre apportera en matière de sécurité sur le territoire visé.

Au regard des nombreuses voix qui s'élèvent et qui proviennent tant des milieux policiers que des citoyens des communes bruxelloises, nous vous suggérons de bien vouloir considérer le cas échéant la possibilité d'organiser un référendum sur le sujet.

A ce stade, nous ne voyons hélas que des effets d'annonce limités à une vision politique conceptuelle ambiguë sur l'instauration d'un corps de police qui suscite de nombreux questionnements chez les principaux concernés qui ne sont par ailleurs jamais consultés.

Recevez Monsieur le Ministre de l'Intérieur, mes salutations syndicales.

HOTTAT, Jean-Marie
Président du SYPOL.BE